

# le dossier pour avoir des aides de la caf

La caf : c'est la caisse d'allocation familiale qui est une aide concernant les enfants et les parents pour :

- ❖ Le logement,  
Pour les aider a s'installer lors de l'arriver d'un nouveau née,

Et vous bénéficiez aussi des aides financières pour subvenir au besoin des enfants pour ceux qui on un revenue modeste.

- ❖ Et aussi il accorde des aides pour pouvoir payer une nourrice au domicile des parents.

- ❖

L'aide dépens :

- ❖ De votre situation familiale, financière et l'âge de l'enfants pris en charge jusqu'a 6ans .

Si vous êtes allocataire, vous devez

- ❖ Soit demander le Cmg sur caf.fr (espace Mon Compte / Simuler ou demander une prestation) ;
- ❖ soit obtenir auprès de la Caf un formulaire de demande de complément de libre choix du mode de garde, le compléter et l'envoyer à la Caf ou l'organisme dont vous relevez.

- ❖

Les démarches a effectué :

- 1) Faire les démarches ou faire une simulation sur le lien :  
<https://www.caf.fr/#>.

Ou alors remplir le formulaire et l'envoyer directement a la caf :  
<https://www.caf.fr/#>.

- 2) En rajoutant formulaire du cmg et vous tomberez dessus en cliquant sur le lien ci-dessus

Les papiers qui faut avoir en votre possession pour faire la demande sont :

- ❖ Votre RIB
- ❖ Votre carte vitale
- ❖ Puis document sur votre activité
- ❖ Votre avis d'imposition

Par contre si vous avez recours à une association ou une entreprise habilitée qui emploie un assistant maternel ou une personne à domicile, vous pouvez bénéficier de ce complément de libre choix du mode de garde si l'enfant est gardé au moins 16 heures dans le mois.

Et une fois votre demande validée vous allez recevoir vos codes d'axes à votre compte pajemploi.

Affin de pouvoir déclarer et faire les butins de paye a votre salarié c'est-à-dire votre Nounou.

**J'espère que ce petit document vous aura aidez et sera vous donnez les clefs pour réussir votre demande auprès de la CAF.**

Little kids  
Cleaz Savoyen Charlyne

-